

Jurisprudences fiscales – Dialectique avocats/magistrat, édition 2024

Un dialogue éclairant entre magistrats et avocats autour de la jurisprudence fiscale luxembourgeoise

À qui s'adresse cette conférence ?

Avocats fiscalistes, magistrats, experts-comptables, juristes d'entreprise ou tout professionnel confronté aux enjeux de fiscalité au Luxembourg : cette conférence vous permet d'approfondir les décisions clés de l'année 2024 et d'échanger sur les défis issus de l'eupéanisation du droit fiscal.

Contenu de la conférence :

1. L'abus de droit : report de pertes, rachat de classes d'actions, régime mère-filiale
2. La reconnaissance des établissements stables étrangers
3. La qualification des instruments de financement
4. Le rôle des mandataires dans la procédure fiscale
5. Le secret professionnel de l'avocat fiscaliste
- 6.

Orateurs :

- **Alain Steichen** – Avocat, professeur-associé à l'Université du Luxembourg
- **Serge Schroeder** – 1er conseiller à la Cour administrative
- **Georges Simon** – Avocat spécialisé en droit fiscal international

Accréditation :

Formation agréée par le Barreau de Luxembourg.

Contact :

Pour toute question, contactez Fiona Huet-Zitouni : formations@legitech.lu

Éligibilité :

Cette formation est éligible aux vouchers Legitech